**COMPTE RENDU REUNION C.C.A.S. LIVRY DU 03.11.2020**

**Présents : Elus :** Claudine Chaffaud, Anne-Lise Paré, Sylvie Boulet, Gilles Bouchard, David Piffault.

**Habitants**: Lydia Tartarin, Muriel Landon,Corinne Langoux, Pierre Carteron,

**Absents :** Françoise Fievet, Yvonne Charpy, Aurélie Limoges, Adrien Aufèvre, Didier Chaffaud, Cyril Gaget

**Secrétaire de séance :** Sylvie Boulet

Ouverture de séance : 18h30

**2020-11-01 – Noël des enfants**

Le spectacle de Noël qui était prévu le 6 décembre est annulé en raison de la situation sanitaire actuelle qui risque de se détériorer dans les semaines à venir. Il est décidé à la majorité de le reporter à l’année prochaine même période. *Claudine* est chargée de contacter le prestataire et fixer une nouvelle date. Nous n’avons aucun frais d’annulation.

Nous maintenons la distribution des cadeaux aux enfants de 3 à 14 ans :

- 17 enfants en maternelle : 6 en petite section, 7 en moyenne section, 4 en grande section ;

-33 enfants en primaire : 6 en CP, 4 en CE1, 9 en CE2, 4 en CM1, 10 en CM2 ;

-26 collégiens.

Les e-cartes Avantages Jeunes (7€) seront commandées auprès du Bureau Information Jeunesse pour les collégiens, *(Aurélie, Sylvie).* Soit un total de 182€ ;

*Corinne et Sylvie* se rendront un après-midi dans la semaine (vendredi 6 novembre) à la Presse de Saint-Pierre pour voir ce qui pourrait correspondre aux enfants de 3 à 10 ans pour un budget d’une dizaine d’euros par enfants.

Soit un coût de 500€ envisagé ;

Total pour les enfants : 682€ environ.

Une invitation sera distribuée pour venir chercher les cadeaux le 19 décembre à la salle des fêtes de 14h30 à 17h30, avec l’info du spectacle annulé et reporté + l’insertion de cartes à créer (dessins, poèmes…) par les enfants pour le colis des aînés. *(Alexa, Claudine)*.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, à l’unanimité sont favorables à l’achat des Cartes jeunesse du BIJ 58, d’une valeur de 7€ l’unité, pour offrir aux collégiens résidants à Livry et recensés à ce jour, ainsi que l’achat de cadeaux de noël à la presse de St Pierre le Moutier, pour un coût de 10€, offerts aux 50 enfants recensés à ce jour résidants à Livry et scolarisés à l’école maternelle et primaire.

**2020-11-02 – Colis des ainés**

154 personnes de plus de 65 ans sont concernées, dont 8 en maison de retraite.

Pour ces dernières un colis différent sera distribué, identiques à ceux commandés les années précédentes « Aux fins gourmets » de Saint-Pierre le Moûtier.

Pour les 146 habitants de la commune le colis sera composé :

Miel (producteur Cérilly)

Confiture (Aline Baumann St Pierre)

Terrine (Boucher Sancoins)

Pâtes de fruits, chocolats, biscuits (fins gourmets)

Commandes effectuées par *Murielle*.

Ces colis représentent 25€ pièce environ soit un coût total de 3850€, emballage compris.

Une fois livrés, les produits sont stockés à la salle des fêtes, nous nous réunirons début/mi-décembre pour les emballer.

La distribution est prévue avant Noël jusqu’au 1er janvier.

Lydia est chargée de rechercher les adresses pour la faciliter.

Pour les maisons de retraite, les colis seront déposés à l’accueil.

Saint Pierre par *Claudine* ; Dornes et Lurcy par *Lydia*.

Nevers voir avec *Mme Colas*

Se renseigner de l’endroit où est Jeanine Blaser ?

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, à l’unanimité sont favorables à la confection de colis de denrées commandés aux producteurs locaux, d’une valeur de 25€ l’unité, pour offrir aux ainés résidants à Livry et ceux propriétaires résidants en EHPAD.

**Informations diverses**

Concernant l’aide aux fournitures scolaires de 25€ pour la rentrée 2020/2021, contacter par courrier les parents qui ont souscrit au pack via le Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires de Saint- Pierre le Moûtier, afin qu’ils se rendent en mairie avec RIB et justificatif de domicile pour en bénéficier. *(Sylvie)*

Contact pris par Sylvie avec le Département suite au courrier d’Alain Lassus concernant les dispositifs à mettre en place pour éviter l’isolement des personnes vulnérables confinées.

Dans un premier temps :

- envoi de la liste des fournisseurs en masques en cas de besoins.

- si ruptures de stock, possibilité de commandes groupées.

- un numéro vert va être communiqué prochainement.

- un à deux jours par mois de bénévolat organisés par le Président du Conseil Départemental avec ses agents.

- remise en place de la plateforme Nièvre Solidarité.

Séance levée à 19h45.